

UN JUIF ATTAQUÉ AU COUTEAU À STRASBOURG

AUX CRIS D'ALLAH WAKBAR

Europe-Israel, 19 août, 2016

Un Juif a été attaqué et blessé au couteau sur la voie publique vendredi matin à Strasbourg, aux cris de « Allah wakbar ». La victime s'est alors réfugiée dans un bar, le ventre en sang. L'agresseur a crié « Allahou Akbar » avant de s'en prendre à sa victime. Plusieurs témoins ont également confirmé aux Dernières nouvelles d'Alsace que l'agresseur a lancé ce cri.

Après l'agression, la victime s'est réfugiée dans un bar à côté et a été aidée par les personnes présentes dans le bar. « Il est choqué. C'est un faible mot. Il a conscience d'être un miraculé. Il a été touché au niveau de la ceinture abdominale. C'est passé à quelques centimètres d'un organe vital », témoigne au JDD Mendel Samama, rabbin de Strasbourg qui l'a vu à l'hôpital entre deux examens. « C'est quelqu'un d'une gentillesse incomparable. On espère qu'il s'en remettra », confie-t-il

La victime arborait des signes religieux distinctifs lorsqu'elle a été agressée, précise l'AFP. Toujours selon l'AFP (organe de propagande d'Etat), l'auteur des faits avait des antécédents psychiatriques. L'auteur de l'agression a été arrêté par la police et placé en garde-à-vue. L'auteur des faits était également connu pour des faits similaires, selon une source proche du dossier.

L'enquête a été confiée aux enquêteurs de la police judiciaire. Le parquet de Strasbourg, pour sa part, s'est borné à confirmer l'interpellation d'un homme,

sans plus de détails. Strasbourg est une ville en pleine islamisation et dont la population d'origine maghrébine et africaine a plus que quadruplé en 10 ans.

PALESTINIENS: UN « PAYS » OU LES TERRORISTES DEVIENNENT FONCTIONNAIRES

Yves Mamou

Gatestone Institute, 15 août, 2016

Le crime ne paie dans aucun pays, mais pour les Palestiniens de Cisjordanie, le crime est un moyen de devenir fonctionnaire. Dans ce bout de territoire dirigé par Mahmoud Abbas et l'Autorité Palestinienne (AP), chaque assassin d'un Juif israélien est appelé « martyr ». Ce mot de « martyr » signifie que chaque fois qu'un Palestinien poignarde un Juif, il accomplit un acte pieux et vertueux. Le tueur ayant ainsi prouvé qu'il est un bon Palestinien musulman, sa famille devient éligible à une rémunération du « Fonds des martyrs » que gère l'AP. Un fonds utilisé pour rémunérer les prisonniers palestiniens et les familles des « martyrs ».

Peu après que Mohammed Tarayra, un Palestinien de 17 ans, ait poignardé à mort une jeune israélienne de 13 ans, Hallel Yaffa Ariel, dans le lit où elle dormait dans l'implantation de Kyriat Arba, la maison du terroriste a été immédiatement décorée de drapeaux du Fatah et de l'OLP (Organisation de libération de la Palestine). Nul doute que la famille sera bientôt inscrite sur la liste des « salariés » du Fonds des martyrs palestinien.

Selon Eli Lake de l'agence Bloomberg : « L'origine de ces paiements est ancienne. Bien avant que les Accords d'Oslo n'instituent l'Autorité Palestinienne dans les

années 1990, l'OLP finançait déjà les familles de « martyrs » et de prisonniers en Israël. Cette pratique s'est institutionnalisée pendant la seconde Intifada de 2000 à 2005. Les Israéliens ont trouvé des documents dans la dernière résidence de Yasser Arafat qui établissent des barèmes de rémunération pour les familles de kamikazes ».

Les rémunérations des tueurs n'ont rien de ridicule. Evelyn Gordon en cite quelques exemples dans Commentary : « Les salaires des auteurs d'actions terroristes sont largement au-dessus des salaires du marché. Ils s'échelonnent de 2400 à 12 000 shekels par mois (565 euros à plus de 2 900 euros) et sont acquittés pendant toute la durée de la peine de prison. Les familles des personnes tuées en commettant une attaque terroriste jouissent d'autres avantages. Le plus bas salaire d'un prisonnier équivaut au salaire moyen distribué en Cisjordanie ; mais il est 40% plus élevée que le salaire moyen distribué à Gaza. Quant aux rémunérations les plus élevées, aucun Palestinien n'ose rêver toucher pareille somme un jour. En clair, l'AP a rendu la terreur plus rémunératrice que n'importe quel travail productif. »

Yigal Carmon, président et fondateur du Middle East Media Research Institute (MEMRI), a témoigné sur le sujet devant la commission des affaires étrangères de la chambre des représentants à Washington le 6 juillet 2016. Il a rendu public d'intéressants détails : Tout d'abord, ces paiements sont structurés en détail par la loi.

« Le soutien financier aux prisonniers est défini par une série de lois et décrets, principalement les lois n°14 et n°19 de 2004 et la loi n°1 de 2013. Ces lois obligent l'AP à allouer aux prisonniers une indemnité mensuelle pendant leur incarcération et à leur fournir un salaire et un travail au moment de leur libération. Toutes les dépenses de santé, d'éducation et de formation professionnelle sont gratuites. Les années de prison sont comptabilisées comme années d'ancienneté. Il convient de remarquer qu'une peine de prison de cinq ans permet à quiconque de postuler à un emploi dans l'une ou l'autre des institutions de l'AP. En d'autres termes, l'AP a institué une priorité à l'embauche pour les personnes impliquées dans une activité

terroriste »...

[Lire la [suite](#)]

À QUOI SERT LA LIGUE ARABE?

Huffington Post, 21 août, 2016

Depuis sa fondation en 1945, la Ligue arabe a regroupé en son sein 7 États membres, auxquels se sont ajoutés 15 autres États qui ont accédé à l'indépendance. Ces pays comptent aujourd'hui 378 millions de personnes. Officiellement, la langue arabe est le dénominateur commun des États membres. Toutefois, la langue arabe n'est pas la langue officielle de deux de ses États membres: la Somalie et Djibouti. Par ailleurs, les populations des Berbères de l'Afrique du Nord et des Kurdes au Proche-Orient ne se reconnaissent pas comme Arabes. Après plusieurs décennies d'arabisation, la langue arabe connaît un certain recul: les sciences sont enseignées en langue française au Maroc, alors que les pays du Golfe s'orientent vers l'adoption de la langue anglaise.

La Ligue arabe se présente comme une organisation politique. Depuis sa création, son parcours est marqué par son opposition à Israël et par des dissensions internes, depuis l'époque où le nationalisme nassérien était en conflit avec les monarchies arabes, et jusqu'à ce jour, car la tension entre sunnites et chiites divise les membres de la Ligue arabe.

Durant les années 1950, les pays républicains et les monarchies ont vécu à couteaux tirés. L'Égypte a envahi le Yémen pour mieux encercler l'Arabie riche en pétrole. Le Maroc et l'Algérie ont un conflit frontalier larvé. La Syrie et l'Irak se

sont fait la compétition d'influence au Liban. Une force de dissuasion de la Ligue arabe a été envoyée au Liban durant les années de guerre civile, mais sans effet notable. L'Irak de Saddam Hussein a envahi le Koweït en 1990. Quant à la Libye du colonel Kadhafi, elle a contracté de multiples alliances bombastiques suivies de désunions non moins fracassantes avec plusieurs pays arabes. En ces jours, la majorité des pays sunnites s'opposent militairement au régime syrien et aux Houthis du Yémen, tous deux affidés de l'Iran chiite. À noter que la Ligue arabe a refusé de mettre en application l'arrêt du président soudanais Omar El-Béchir, accusé de génocide et de crimes de guerre par la Cour pénale internationale.

La rivalité entre pays arabes déborde sur l'économie: les échanges économiques entre pays arabes ne dépassent pas 10 % des échanges économiques globaux; l'Algérie préfère importer des tomates d'Italie à prix fort plutôt que d'en acheter du Maroc. En outre, les produits israéliens sont écoulés d'une façon officieuse et sont appréciés dans de nombreux pays arabes. Mais l'opposition officielle à Israël a été une constante durant les dernières décennies.

L'antagonisme cultivé envers l'État d'Israël vient voiler une tout autre réalité: celle des désaccords profonds entre les États arabes. Ce qui frappe l'observateur est l'ensemble des mesures négatives prises par la Ligue arabe: décision de déposséder les citoyens juifs en 1947, boycott économique et culturel d'Israël, opposition au détournement des eaux du Jourdain par Israël à des fins d'irrigation, refus systématique de considérer la paix.

Il ne peut y avoir de pensée libre et libérée tant et autant que l'on sera subjugué par des interdits. Lorsque l'Égypte a signé un traité de paix avec Israël, elle a été exclue de la Ligue arabe et il a fallu tous les talents diplomatiques d'Hassan II, roi du Maroc, pour la réintégrer. Bien que la Ligue arabe ait saturé les instances internationales de résolutions sur les réfugiés palestiniens, aucune considération n'a jamais été donnée aux réfugiés juifs des pays arabes, pourtant plus nombreux, ou même à l'incitation à la haine dans les médias moyen-orientaux.

Après le 11 septembre 2001, l'Arabie a lancé une initiative de paix entérinée par la Ligue arabe, proposant de troquer une reconnaissance d'Israël contre un retrait complet aux frontières d'avant la guerre des Six Jours. Cette proposition a été refusée par Israël, qui est prêt à la considérer seulement comme élément de négociation non définitif.

Les deux moteurs principaux de la Ligue arabe sont l'Arabie et l'Égypte. L'Arabie a une influence hors proportion dans la Ligue arabe en raison de sa puissance financière, et renfloue l'économie égyptienne; l'Égypte est le centre de gravité du monde arabe de par sa population, son niveau technologique et son armée.

Récemment, le ministre de la Défense saoudien a annoncé la création d'une coalition de 34 pays pour combattre le terrorisme en Irak, en Syrie, en Libye, en Égypte et en Afghanistan (une coalition similaire avait été formée en 1962 par l'Arabie saoudite pour contrer l'influence égyptienne au Yémen). Cette force de 40 000 soldats proviendrait des pays membres de la coalition, qui sont tous sunnites. Il est évident qu'il s'agit de combattre l'influence iranienne. Par ailleurs, Israël et ces pays considèrent l'Iran comme une menace prioritaire. Des officiels des pays du Golfe et même de l'Arabie commencent à s'afficher publiquement avec des représentants israéliens.

Pourtant, un dialogue face à face entre Israël et la Ligue arabe n'est pas encore en vue à l'horizon; il servirait à libérer les populations arabes des tabous psychologiques que leurs dirigeants ont érigés et à entrer dans la mouvance démocratique véritable. Il ne peut y avoir de pensée libre et libérée tant et autant que l'on sera subjugué par des interdits qui se rapprochent des ostracismes d'un autre âge. Et qui sait? Le dégel des tabous pourrait rapprocher chiites et sunnites, dont les guerres ont fait plus d'un million et quart de morts durant le dernier demi-siècle. Autrement, La Ligue arabe ne formerait qu'un club inconséquent d'États qui ne feraient que répondre aux desiderata saoudiens et assurer un poste de président à un notable égyptien à la retraite.

**ISRAËL AUX CÔTES DU PAKISTAN POUR L'EXERCICE
MILITAIRE US "RED FLAG"**

i24, Aug. 18, 2016

L'armée de l'air israélienne participe à l'exercice militaire "Red Flag", aux côtés du Pakistan et des Emirats arabes unis jusqu'au 26 août, a confirmé un responsable militaire américain à i24news. Des rumeurs sur la participation de ces pays, avec lesquels Israël n'entretient pas de relations diplomatiques, avaient été rapportées dans la presse début août, sans commentaire de la part d'Israël.

Les exercices militaires "Red Flag", organisés plusieurs fois par an, proposent des simulations au combat dans un environnement conçu pour reproduire les conditions de guerre. Cette année, des entraînements au combat aérien ainsi qu'un exercice de secours à bord des avions furtifs F-35 seraient au programme de la session baptisée "16-4". Israël avait déjà participé l'année dernière à l'exercice dans le Nevada aux côtés de l'armée de l'air de la Jordanie, des Etats-Unis et de Singapour.

Depuis 1975, plus de 30 pays ont déjà participé à ces entraînements, certains seulement en tant qu'observateurs. Par ailleurs, les pilotes des avions F-16 de l'armée de l'air israélienne ont prévu un voyage en Inde le mois prochain pour participer à ce qu'ils appellent "le premier exercice du genre", d'après le journal Haaretz. La visite fait partie d'un programme d'échange d'unités entre les forces armées des deux pays. Il y a environ trois mois, des pilotes de l'armée de l'Air indienne ont visité un escadron de combat dans une importante base militaire israélienne.

LE CANADA, UN PAYS IDYLLIQUE A L'ABRI DU TERRORISME ?

Europe-Israel, 20 août, 2016

Le Canada est-il le pays de cocagne, l'Eldorado ou la perle de l'Amérique du Nord que les immigrants s'imaginent trouver? Les médias s'emploient à nous le faire croire depuis l'élection de Trudeau. Qu'en est-il réellement? D'abord, si on se fie aux dires d'Alain Rodier, directeur de recherche au Centre français de recherche sur le renseignement, le Canada « est loin d'être un pays tranquille ». Il est « le carrefour du crime organisé ». Mais pas seulement. C'est aussi un pays qui, depuis 1999, a connu un certain nombre de complots que Alain Rodier énumère et auxquels viennent s'ajouter aujourd'hui les filières djihadistes. Mais rappelons que, même avant 1999, le Canada a été le théâtre d'activités terroristes puisque nous avons tous en mémoire l'attentat contre le vol d'Air India en 1985. Ensuite, en matière de terrorisme islamiste, contrairement à ce que beaucoup de gens croient, les Canadiens ne sont pas épargnés.

Faut-il rappeler, par exemple, qu'en 2006, 18 Torontois, le « Toronto 18 » avaient été arrêtés alors qu'ils planifiaient de faire exploser le Toronto Stock Exchange et plusieurs autres monuments de la ville-reine ? En septembre 2013, ils étaient déjà au moins 100 combattants djihadistes d'origine canadienne à avoir rejoint la Syrie. 2014 a été marquée par l'attaque du Parlement. En 2015, l'année même des élections, on a recensé pas moins de 173 actes terroristes. Tous ces chiffres révèlent en fait que le Canada est «surreprésenté» chez les djihadistes. Le nombre officiel de djihadistes américains serait même inférieur à celui du Canada.

Évidemment les libéraux ont une explication : le gouvernement Harper, par son soutien inconditionnel à Israël, porte la responsabilité de cette menace. Quant aux 173 actes terroristes recensés en 2015, il n'y a aucune raison de s'alarmer car, là encore, les libéraux ont une explication : ils sont dus essentiellement à la nouvelle définition du terrorisme qu'implique la Loi C51 du gouvernement Harper.

Autrement dit, aujourd'hui, grâce à notre PM Justin Trudeau, « tout va très bien, Madame la Marquise, tout va très bien, tout va très bien » ! C'est du moins l'image que veut projeter du Canada notre premier ministre, Justin Trudeau. Et si certains s'interrogent sur les raisons de son succès que lui envie tous les chefs d'État, la réponse coule de source : il n'est pas un PM comme les autres. Et en matière de terrorisme, il sait comment ne pas être dans la mire de l'EI. Voyons quels sont les moyens auxquels il a eu recours.

1 - Assurer les Canadiens qu'ils sont en sécurité. En mai 2015, Trudeau accusait les Conservateurs d'instiller la peur chez les Canadiens: « Je suis convaincu que si les politiciens se servent de la peur pour prouver qu'ils ont raison, c'est parce qu'ils ne veulent pas que vous réfléchissiez. » Et voilà comment on se valorise! Il a trouvé les mots pour nous convaincre qu'il ne nous manipule pas, qu'il nous laisse exercer notre esprit critique. Il ose nous dire qu'avec lui nous réfléchissons! Bien sûr, il sait que les Canadiens sont tellement sous son charme qu'ils sont d'accord pour tout, même pour un déficit budgétaire sans précédent qui atteindra 30 milliards en deux ans seulement! Donc, à en croire notre PM, brillant manipulateur, nous n'avons rien à craindre en matière de terrorisme islamique. Depuis son élection, nous sommes en sécurité, car il veille au grain. N'a-t-il pas affirmé lors du Sommet du G20 : «La sécurité des Canadiens est une priorité pour moi et pour mon gouvernement ». D'ailleurs, le ministre de la Sécurité publique a fait savoir que «même si le niveau de menace du pays demeure le même, nous sommes extrêmement vigilants au Canada». Évidemment, personne pour nous dire que le jour où les Canadiens se réveilleront, le réveil sera brutal, et surtout douloureux, très douloureux.

Comment Trudeau s'y est-il pris pour créer ce sentiment de sécurité? Le Canada se

vante d'appliquer une politique sécuritaire préventive et non réactionnaire. La Stratégie antiterroriste du Canada comprend quatre éléments : empêcher, déceler, priver et intervenir.

2 - Gagner la faveur des musulmans pour empêcher les attentats - Avant même son élection, Justin Trudeau a œuvré pour obtenir le soutien inconditionnel de la communauté musulmane, s'assurant ainsi de son vote. Pour cela, il s'est montré en faveur des tribunaux islamiques au Canada, il a refusé en 2006 de condamner les attentats-suicides, mais aussi de considérer le Hamas et le Hezbollah comme des groupes terroristes. Cela a porté ses fruits puisque, en décembre 2015, il a été l'invité d'honneur de l'Islamic Relief Center à Toronto, une organisation qui encourage le djihad, donc le terrorisme. Et il était accompagné pour l'occasion par nul autre que le petit-fils du fondateur des Frères musulmans, Tariq Ramadan...*Lire la [Suite](#)*

DIX FAUSSES ALLÉGATIONS CONCERNANT ISRAËL

Alan Baker

JCPA, 21 août, 2016

1. « Le retrait des forces israéliennes des territoires de Cisjordanie garantirait la sécurité d'Israël ». **FAUX !**

- Avant le déclenchement de la guerre des Six Jours en 1967, les États arabes ont assiégé l'État juif et ont tenté par tous les moyens de l'attaquer et de

L'affaiblir militairement et diplomatiquement.

- **Aujourd'hui, 50 ans après, des dirigeants arabes, dont le président de l'Autorité palestinienne, et avec lui les Ayatollahs d'Iran, contestent l'Histoire du peuple juif depuis les temps bibliques et son attachement fidèle et profond à sa capitale, Jérusalem. Ils contestent même la légitimité naturelle de l'Etat d'Israël en tant qu'Etat juif. Plus récemment ce lien indéfectible du peuple juif envers Jérusalem a été grossièrement bafoué par une résolution scandaleuse à l'UNESCO.**
- **Les Palestiniens poursuivent à ce jour le but d'établir leur Etat sur l'ensemble de la Palestine mandataire. Cet engagement est transmis systématiquement aux nouvelles générations endoctrinées.**
- **La Direction palestinienne souhaite poursuivre en justice la Grande-Bretagne car elle avait offert un Foyer national aux Juifs dans le cadre de la Déclaration Balfour de 1917. Cette nouvelle initiative insensée et absurde prouve clairement que les Palestiniens rejettent avec un profond mépris l'existence même d'Israël.**

Un enfant palestinien endoctriné par le Hamas sur le Mont du Temple

- **Depuis la création d'Israël en 1948 et jusqu'à nos jours, Israël a été, et continue d'être, le seul Etat membre de l'ONU à être exclu de son droit sur « l'égalité souveraine » garantie par la Charte des Nations Unies.**
- **Il est clair que le retrait des Territoires, dans le contexte régional actuel, menacerait plutôt la sécurité d'Israël.**

2. « "L'occupation des Territoires" est illégale et une violation du Droit international ». FAUX !

- **Israël se trouvait en 1967 dans l'obligation de se défendre après avoir été attaqué par tous ses voisins arabes qui souhaitaient l'anéantir. L'Etat juif a donc agi en légitime défense contre une guerre offensive et agressive.**
- **L'occupation d'un territoire pendant un conflit armé est acceptée et**

reconnue légalement par la loi et la pratique internationale.

- Israël s'est engagé à respecter les normes humanitaires et juridiques internationales pour pouvoir administrer ces territoires. L'administration israélienne dans les Territoires est soumise au contrôle judiciaire strict de la Haute Cour de justice d'Israël.

La Haute Cour de justice, cœur vibrant de la démocratie israélienne

- Les Territoires n'ont jamais été sous une domination ou une souveraineté palestinienne et, quand ils furent sous contrôle jordanien, le Royaume hachémite n'avait nulle intention de créer un Etat palestinien dans ces territoires.
- Le terme « Territoires palestiniens occupés », souvent utilisé dans les résolutions de l'ONU, n'a aucun fondement juridique ni aucune validité que ce soit. Il n'a jamais été validé par aucun document juridique contraignant et son utilisation préjuge du résultat d'une négociation qui est encore en suspens.
- C'est un fait reconnu que la question de l'avenir des territoires demeure un cas en litige. Israël y a des revendications historiques et juridiques valables, largement reconnues et de longue date.
- Des accords signés entre la direction palestinienne et Israël ont établi un cadre convenu pour le règlement du différend territorial. Seule la négociation entre les deux parties permettra d'aboutir à un statut final et permanent des Territoires.
- En attendant un accord définitif entre Israël et les Palestiniens sur le statut permanent, aucun tiers ni une résolution politique extérieure pourra déterminer ou établir que ces territoires appartiennent aux Palestiniens.

3. « La Direction palestinienne est unie et elle soutenue par son peuple. » FAUX !

Les frères ennemis Hamas et Fatah ont maintes fois tenté de masquer leur haine

réci-proque

- **La Direction palestinienne est loin d'être populaire. Il existe une déconnexion totale inconciliable entre la direction de L'Autorité palestinienne en Cisjordanie et l'administration dirigée par le Hamas à Gaza. La direction à Ramallah est considérée comme profondément corrompue. Le président Mahmoud Abbas exerce plus de 11 ans son mandat sans que de nouvelles élections présidentielles sont prévues à ce jour. L'Autorité palestinienne manque de responsabilité et crédibilité et ne bénéficie pas de soutien populaire.**
- **Cette situation intenable sape toute confiance en la gouvernance et ne peut représenter convenablement tout le peuple palestinien. Cette méfiance et le manque de crédibilité neutralise toute tentative de conclure et à mettre en œuvre un engagement ou une obligation internationale...**

Lire la [Suite](#)

LE TAUX DE CHÔMAGE DIMINUE EN ISRAËL

Times of Israel, 23 août, 2016

Selon le Bureau central des statistiques, le taux de chômage a atteint son niveau le plus faible avec 4,7 % au mois de juillet dernier, rapporte Globes.

Si le taux de chômage a baissé, le nombre de personnes travaillant à temps plein a également diminué de 0,7 % en juillet comparativement au mois de juin.

Le nombre de personnes travaillant à temps partiel a, de son côté, augmenté de

2,9 % sur la même période.

D'autre part, le taux de personnes engagées sur le marché du travail à partir de 15 ans et plus s'élève à 64,4 % au mois de juillet 2016. Ce qui revient à une augmentation de 0,2 % par rapport au mois de juin dernier.

Ainsi 3 940 millions d'Israélien étaient sur le marché du travail au mois de juillet dont 3 756 millions étaient employés.

Le « Communiqué Isranet » est également disponible via courriel.

Invitez vos collègues, amis et votre parenté à visiter notre site web pour plus d'informations sur notre *Institut Canadien de Recherches sur le Judaïsme*. Pour vous joindre à notre liste de distribution, ou pour vous désabonner, visitez-nous au <http://www.isranet.org/>.

L'hebdomadaire « Communiqué Isranet » est un service d'ICRJ. Nous espérons qu'il vous sera utile et que vous encouragerez notre travail pédagogique en envoyant une contribution quelconque — déductible d'impôt — [s'il vous plaît envoyez une information chèque ou VISA / MasterCard pour ICRJ (voir page de couverture pour l'adresse)]. Tous les dons comprennent une adhésion-abonnement à notre revue trimestrielle imprimée respecté ISRAFAX, qui sera envoyée à votre domicile.

Le « Communiqué Isranet » tente de transmettre une grande variété d'opinions sur Israël, le Proche-Orient et le monde juif à des fins d'enseignement et de recherche. Les articles reproduits et documents expriment les opinions de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue de *l'Institut Canadien de Recherches sur le Judaïsme*.